

Mai 2011 - N° 10



La Charente :

la viticulture tire la production agricole

Premier département viticole de la région, la Charente doit sa renommée à la production de vins pour eaux-de-vie AOP, cognac et pineau. En 2010, cette activité génère plus de 46 % de la valeur de la production agricole du département. Le cru le plus prestigieux se situe en Grande Champagne près de Cognac.

Proche du Massif Central, le département de la Charente, principalement irrigué par le fleuve du même nom, présente un relief de collines à l'est et de plaines à l'ouest.

Au sein de ce département, on trouve, à l'est dans le Confolentais des terres favorables à l'élevage, à l'ouest dans le Cognaçais le vignoble, au sud dans le Montmorélien une production plus orientée polyculture et élevage et dans le centre l'Angoumois Ruffécois des productions céréalières.

Irrigué par un réseau hydraulique important appartenant à trois grands bassins, la Charente, la Dordogne et la Vienne, le département bénéficie d'un climat de type océanique avec des hivers frais et pluvieux et des étés plutôt secs.

L'agriculture tient une place essentielle puisqu'elle couvre presque les deux tiers (62 %) du territoire départemental, soit près de 600 000 hectares.

Des produits reconnus

Des produits agricoles fabriqués sous signes de qualité contribuent à donner une image traditionnelle à la Charente comme l'AOP Beurre Charentes Poitou, l'agneau fermier Label Rouge Le Diamandin, la Viande Label Rouge Boeuf Limousin Blason

Prestige, la Viande Fleur de Limousine et le Porc Label Rouge Limousin.

A l'est : l'élevage

L'élevage est principalement concentré à l'est du département, près du Limousin. Ainsi les bovins, les ovins et les caprins sont géographiquement implantés dans une

région, le Confolentais, où les terres conviennent particulièrement aux prairies.

Un département avant tout viticole ...

La vigne qui prédomine dans le Cognaçais était, au recensement de 2000, valorisée par 4 630 exploitants, soit plus d'un agriculteur sur deux. Dans ce département, la filière viticole est orientée vers la qualité. Les vignes sont destinées pour la majeure partie à la distillation des eaux-de-vie de cognac et à la fabrication de pineau. La zone d'appellation Cognac comprend six crus : Grande Champagne, Petite Champagne, Borderies, Fins Bois, Bons Bois et Bois Ordinaires.

... avec un marché porteur

Malgré la grêle du 14 mai 2010 qui a touché les vignes au nord de la Charente, les volumes de vin à cognac ont couvert les rendements en alcool pur autorisés. Les pluies de septembre ont été bénéfiques au grossissement des grains et à l'évolution de la production. Cette dernière enregistre une progression de 15 % par rapport à 2009.

Les exportations de cognac, produit phare de la région, ont renoué avec la croissance. Elles ont progressé de 10,7 % au cours de la campagne 2009-2010.

Palmarès national 2010

		Rang
SAU des exploitations (ha)	365 970	36 ^e
Vignobles à cognac (ha)	37 050	1 ^{er}
SCOP (*) (ha)	198 030	23 ^e
Céréales (ha)	136 460	30 ^e
Tournesol (ha)	43 950	4 ^e
Vaches laitières (tête)	22 430	46 ^e
Chèvres (tête)	27 500	10 ^e
Brebis-mères (tête)	67 000	19 ^e

(*) Surface en Céréales, Oléagineux, Protéagineux
Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire (SAP) 2010

Données de cadrage

Population légale en 2008 (habitant)	351 581
Pluviométrie moyenne (1971-2000)	790 mm
Superficie du département (ha)	597 444
Taux de boisement (%)	23

Source : INSEE et Agreste - SAP 2010

Maïs : deuxième céréale du département

En 2010, la sole céréalière avec 136 460 hectares demeure le poste agricole le plus important du département (37 % de la surface agricole utilisée).

Le blé tendre figure en tête des cultures céréalières et représente 17 % de la SAU.

Les surfaces en maïs grain ont diminué depuis 2000, pour s'établir à 44 000 ha contre 47 910 ha. Elles constituent la deuxième céréale du département.

Une année 2010 difficile pour les céréales ...

Comme dans l'ensemble de la région, les céréales ont souffert du manque

d'eau, notamment dans le nord. Les résultats ont été impactés par un climat très sec défavorable au développement des cultures.

Malgré une augmentation des surfaces en blé tendre de 3 700 hectares, la production a été minorée d'environ 2 %. Les surfaces en blé dur ont été multipliées par deux mais les rendements figurent parmi les plus faibles de la région.

En revanche, la qualité des blés durs est souvent qualifiée d'exceptionnelle. Les orges ont également déçu et atteignent un rendement de 44 q/ha, soit 7 q/ha de moins que la moyenne régionale, déjà faible.

Le maïs a perdu des surfaces entre les deux campagnes malgré des résultats, un peu meilleurs que prévus. Ces derniers ont accentué la baisse de la production (- 13 %). En culture irriguée (18 000 ha de maïs bénéficient de

l'irrigation), malgré les coupures administratives, les rendements sont comparables à ceux de 2009. En cultures sèches, grâce à des orages bénéfiques, la perte moyenne n'est que de 6 q/ha en moyenne. La pression des pyrales, très forte cette année, n'a pas affecté les cultures.

... et pour le colza

En particulier dans le nord Charente, le colza a cumulé en 2010 tous les handicaps : temps sec à l'automne, attaques des grosses altises, des mélégièthes puis du gel. Les agriculteurs ont été amenés à détruire et à réimplanter une grande partie des surfaces.

Les rendements, à l'image des cultures, ont été parfois très médiocres. La moyenne dépasse à peine 17 q/ha et la production a baissé de 70 % en un an.

Les tournesols ont obtenu des rendements très disparates et décevants. Ils avoisinent 22 q/ha en moyenne contre 23 q/ha au niveau régional.

Encouragées par la nouvelle prime, les surfaces en pois protéagineux ont fortement augmenté passant de 900 ha en 2009 à 3 700 ha en 2010. Comme les céréales, les pois ont subi un stress hydrique important qui, conjugué à une attaque de pucerons verts, a affecté le rendement. La perte s'élève à 15 q/ha par rapport à l'excellente année 2009.

Explosion des surfaces de pois protéagineux

Récolte 2010	Surface (ha)	Rendement (q/ha)	Production (q)	Evolution 2010/2009 (%)	
				Surface	Production
Blé tendre	61 500	56	3 444 000	6,4	- 2,3
Blé dur	6 500	50	325 000	108,3	79,6
Orges	17 000	44	748 000	- 21,5	- 38,3
Total maïs grain	44 210	82	3 625 220	- 7,9	- 13,2
Colza	7 000	17	119 000	- 49,1	- 70,2
Tournesol	45 000	22	990 000	2,4	- 9,9
Pois protéagineux	3 700	32	118 400	311,1	179,9
Maïs fourrage	9 100	81	737 100	- 9,0	- 26,3
Vins aptes production eaux-de-vie	37 051	113	4 186 763	1,5	14,6

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire (SAP) 2010

Des produits valorisés sous signe officiel de qualité

- l'AOP Cognac
- l'AOP Pineau des Charentes
- l'AOP Beurre Charentes Poitou
- l'agneau fermier Le Diamandin (LR)
- la Viande Boeuf limousin Blason Prestige (LR)

- la Viande Fleur de Limousine
- le Porc Label Rouge Limousin
- l'IGP jambon de Bayonne

AOP : Appellation d'Origine Protégée
IGP : Indication Géographique Protégée
LR : Label Rouge

Pour en savoir plus :
le bilan agricole 2010
Agreste Poitou-Charentes
n° 5 - mars 2011

Source : IRQUA

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2011

Prix : 3,00 €

Préfet de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - BP 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05.49.03.11.91 Fax : 05.49.03.11.12
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Alain MAURAND

Rédactrice : Marie-France MAROT

Composition : SRISE Poitou-Charentes

Impression : SRISE Poitou-Charentes

ISSN : 1282-2205

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>